

PEURS BLEUES

Enquête sur les défis
de l'eau en France



Anne Tézenas du Montcel

Peurs bleues

Enquête sur les défis de l'eau en France

© Anne Tézenas du Montcel, 2025

ISBN numérique : 979-10-405-7921-2

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PRÉFACE. Protéger l'eau, une urgence vitale

Par Anne Tézenas du Montcel

Peurs bleues. Le titre de cet ouvrage réalisé par huit journalistes en formation à l'Institut pratique du journalisme de l'université Dauphine-PSL, l'une des 14 écoles reconnues de la profession, est explicite. Il reflète leur inquiétude après avoir enquêté pendant des semaines sur l'eau en France, qu'il s'agisse de pollution dans les campagnes, de celle des eaux de baignade sur les littoraux ou de la consommation d'eau des data centers.

« Il faut se méfier de l'eau qui dort. » Ces journalistes nous appellent à nous réveiller, à être plus vigilants sur la façon dont notre eau, ressource vitale, est traitée, protégée et administrée. Car ce que leur travail montre en creux, c'est une convergence de risques peu visibles – comme souvent en matière environnementale – mais qui, mis côte à côte, dessinent l'ampleur et le caractère prioritaire de la tâche.

Il ne suffit pas d'avoir de l'eau en abondance. Quand celle-ci est mal gérée, c'est la société tout entière qui vacille. C'est ce qui se passe en Guadeloupe. L'archipel ne manque pas d'eau. Pourtant, en dépit de sommes colossales investies dans des canalisations hors d'âge, le syndicat en charge de sa gestion n'arrive plus à la fournir quotidiennement à ses habitants. Les voilà condamnés à des « tours d'eau » pour savoir à quel jour et à quelle heure le précieux liquide arrivera dans leurs maisons. Le système social et le fragile équilibre économique de la Guadeloupe sont menacés d'implosion.

Sur l'ensemble du territoire français, nous avons certes 680 000 kilomètres de fleuves, rivières, ruisseaux et torrents. Mais, comme l'indique le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, « *l'accès à l'eau n'est pas garanti toute l'année et partout* ». D'après l'ONG Oxfam, lors de la grande sécheresse de 2022, plus de 1 000 communes ont subi des restrictions

d'eau. Une centaine en ont été totalement privées.

Dans la dernière cartographie réalisée en septembre 2024 par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), un quart des cours d'eau avaient, quant à eux, disparu, du fait d'une définition plus exigeante qui impose un « *débit suffisant une majeure partie de l'année* ». À l'échelle mondiale, rappelons que la moitié des rivières sont devenues intermittentes sous l'effet du changement climatique.

Cette intermittence, ce « trop » ou ce « pas assez », était annoncée dans le sixième rapport du Giec publié en 2021, qui fait la synthèse de l'état de la science mondiale en matière de risques climatiques. Ses auteurs nous avertissaient que, dans un scénario de réchauffement à + 4°C, celui auquel la France se prépare officiellement, il va falloir gérer à la fois excès et manque. « *10 % des sols à l'échelle planétaire connaîtront à la fois des crues extrêmes et des sécheresses avec une importance déterminante de la planification et de la répartition des usages de l'eau.* »

En 2023, la France s'est donné trois grandes priorités dans un nouveau Plan eau : consommer moins, préserver la qualité de l'eau et la rendre plus accessible. Cette mission implique des milliers d'acteurs et génère déjà, comme nous le montre ce livre, des tensions multiples mais aussi des innovations, des prises de conscience voire des changements profonds.

Dans les campagnes, où les pollutions diffuses menacent les captages d'eau – 12 500 captages ont été fermés en 40 ans et le territoire n'en compte plus que 33 000 –, il n'y aura pas d'autre chemin que de mettre toutes les parties prenantes autour de la table pour en traiter les causes, notamment l'utilisation massive de produits phytosanitaires par l'agriculture intensive. Et ce, sans posture idéologique, comme cela s'est passé avec certains agriculteurs dans le pays de Caux.

Dans les zones péri-urbaines, il va falloir aussi surveiller de près l'installation des nombreux data centers que le boom de l'intelligence artificielle et la vie numérique génèrent. Alors qu'aujourd'hui on pointe du doigt leur consommation d'énergie, rares sont ceux qui alertent sur la forte consommation en eau d'une industrie dont les autorités françaises comme européennes facilitent l'installation rapide.

Dans les villes plane la menace des crues et des inondations. À Paris, de nombreux musées et hauts lieux culturels comme le Louvre sont proches, très proches de la Seine. Le déplacement envisagé de la *Joconde* sous la Cour carrée est ainsi hypothéqué par le risque que celle-ci se retrouve un jour inondée lors d'une crue centennale ou d'une remontée soudaine des nappes phréatiques.

Sur les littoraux, enfin, il va falloir, sans menacer la manne touristique de nos bords de mer, à la fois faire face à la pollution croissante des eaux de baignade et à l'érosion des côtes, autre effet du réchauffement. L'expérience menée sur ce sujet depuis 2017 par le Conservatoire du littoral avec le projet Adapto montre qu'on ne peut modifier durablement les habitudes qu'en consultant la population et en diffusant partout la connaissance. Notre meilleur rempart.

Qu'il s'agisse de mesurer la potabilité de l'eau dans les campagnes, du niveau de pollution des sols ou de la qualité des eaux de baignade, la science est indispensable pour mieux connaître les dangers et évaluer les progrès. Dans ce domaine, la présence, en challengers des pouvoirs publics, d'acteurs issus de la société civile, est également cruciale. Ce sont eux qui, comme l'association Eau et Rivières de Bretagne avec son nouveau classement de l'eau des baignades publié pour la première fois en 2024 face à celui, officiel, des agences régionales de santé, discutent les méthodologies, les seuils réglementaires, bousculent l'ordre établi et obligent à plus d'exigence et de transparence.

L'eau est libre. Elle emprunte de nombreux chemins, visibles ou souterrains. En prendre soin suppose d'avoir la liberté d'inventer et d'expérimenter. C'est ce que défendent les pionniers drômois de l'hydrologie régénérative qui cherchent à ralentir l'eau pour qu'elle s'infiltre mieux dans les sols secs du Midi. Tout comme le Conservatoire du littoral nous appelle à renoncer aux digues pour cohabiter avec l'eau et la nature, reconnues – enfin – comme mouvantes et vivantes.

La préservation de l'eau nécessite enfin courage et vision de long terme. Les bâtisseurs de la France de l'après-guerre ne s'y étaient pas trompés. Ce sont eux qui ont fait naître les six agences de l'eau, non pas en copiant les tracés administratifs et politiques des territoires mais en suivant les bassins physiques des cours d'eau.

Dans chacun, nous réglons via nos factures d'eau ce qui va permettre de résoudre des problèmes dédiés... à l'eau. Une sorte de sécurité sociale de la

ressource reposant sur la solidarité. Pourtant, alors que les besoins financiers des agences vont croissant, l'État rêve de ponctionner une partie de leurs ressources pour colmater une autre fuite, celle du déficit budgétaire national.

Un dernier point : la qualité de l'eau reflète aussi nos choix de société. Elle emporte avec elle en passant la mémoire de ce qui traîne dans nos sols, dans nos nappes phréatiques ou nos égouts lorsqu'ils débordent. Mieux vaut éviter de la souiller en amont car, si nous devons un jour traiter partout une eau ultra-polluée, cela nous coûterait des milliards d'euros.

Cet ouvrage nous invite à réfléchir et à agir. Merci à ses auteurs.

POLLUER. Les campagnes sous pression

Par Nils Leprêtre



« Si l'on devait faire porter sur le mode de production agricole actuel le vrai coût en termes d'impact sur la santé publique ou sur l'environnement et en termes d'investissements dans les infrastructures de traitement de l'eau, il serait moins cher de changer de modèle agricole. »

Franco Novelli, adjoint au chef du département cycle de l'eau, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

Des champs à perte de vue. Partout où l'on regarde, les grandes plaines cultivées s'étendent. L'œil s'arrête parfois à l'horizon sur une ligne d'arbres, indiquant la présence d'un village, d'un hameau ou d'un clos-masure, une exploitation agricole typique du pays de Caux, constituée d'une ferme entourée d'un talus planté d'arbres, protégée ainsi des vents forts. Le sol limoneux profond, très fertile, et le climat tempéré favorisent les grandes cultures sur le plateau cauchois. Blé, maïs, orge, pomme de terre, colza, betterave sucrière, lin, pois protéagineux... Ici, on cultive pour le reste du pays. La Seine-Maritime est le premier producteur de lin en France et son douzième département agricole.

À Sommesnil, petite commune d'une centaine d'habitants longée à l'est et au nord par la Durdent, le fleuve n'a qu'une vingtaine de kilomètres à parcourir avant de se jeter dans la Manche, sur la côte d'Albâtre. C'est là, au cœur du bassin d'alimentation de captage d'eau (BAC) d'Héricourt-en-Caux, que Patrick Auger, agriculteur, exploite avec son frère 555 hectares de terres, dont 55 hectares de prairies. Le BAC, c'est la zone géographique où les précipitations, en s'infiltrant ou en ruisselant, alimentent directement un point de captage, l'installation permettant de prélever l'eau dans la source naturelle. 250 exploitations agricoles sur près de 12 000 hectares en dépendent. Or, l'eau du captage est polluée.

D'après une note d'août 2022 de la direction départementale des territoires et de la mer, 15 molécules phytopharmaceutiques ont, à plusieurs reprises, dépassé

le seuil de potabilité depuis 2010. En ce qui concerne les nitrates, leur concentration moyenne « *stagne autour de 40 milligrammes par litre* ». Une mesure encore en dessous du seuil maximal de 50 milligrammes par litre, mais bien au-dessus des 25 milligrammes par litre du seuil d'alerte nécessitant une surveillance renforcée. Par comparaison, sans pollution liée à l'activité humaine, la teneur en nitrates d'une nappe phréatique ne dépasse pas dix milligrammes par litre. Quatre fois moins.

Patrick Auger a travaillé toute sa carrière en agriculture conventionnelle, c'est-à-dire en utilisant des intrants chimiques (engrais, pesticides et herbicides) et en labourant son sol. Ce type de production a un impact important sur la qualité de l'eau. Mais depuis quelques années, l'agriculteur fait évoluer ses pratiques. « *Il m'a fallu un certain temps pour prendre conscience qu'il y avait un problème avec la qualité de l'eau et pour m'intéresser à d'autres voies* », reconnaît-il.

La pollution de l'eau des terres environnantes n'est pourtant pas nouvelle. Depuis 2009, dans le sillage du Grenelle de l'environnement, le captage d'Héricourt-en-Caux est considéré comme « prioritaire ». Cette classification est censée protéger particulièrement des captages d'eau stratégiques, car ils alimentent une population nombreuse sans captage de secours, et parce qu'ils sont sensibles aux problèmes de pollution aux nitrates et aux pesticides.

Or, ici comme ailleurs en France, l'eau est de plus en plus polluée, et aussi de plus en plus testée. En novembre 2024, le média Contexte révélait l'existence d'un rapport non publié de 600 pages réalisé par les inspections générales des ministères de la Santé, de la Transition écologique et de l'Agriculture (Igas, Igedd et CGAAER¹). Le document est depuis accessible. Dans ce texte, les corps d'inspection pointent un « *échec global de la préservation de la qualité des ressources en eau pour ce qui concernent les pesticides* » et leurs produits de dégradation, les métabolites.

En 40 ans, près de 12 500 captages ont dû être fermés, n'en laissant plus que 33 000 au pays. Selon l'Office français de la biodiversité, cité par les inspections, un tiers des situations d'abandon résulte de la dégradation de la qualité de la ressource en eau. Et ce rapport de préciser : « *Si, initialement, la pollution de l'eau était principalement liée à des pollutions ponctuelles, les pollutions diffuses constituent désormais le principal motif de fermeture des*